

LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE FACE À LA GLOBALISATION

Gilles Gagné

(Publié dans *Penser la nation québécoise*, Michel Venne (dir.), Éditions Québec Amérique, 2000, pp. 123-136, ainsi que dans *Les grands textes indépendantistes. Tome II, Écrits, discours et manifestes québécois, 1992-2003*, Andrée Ferretti (dir.), Les Éditions Typo, 2004.)

-Indépendance et classes sociales
-Le modèle canadien?
-Conclusion

Je considère, bien prosaïquement je l'avoue, que l'enjeu réel des débats sur la nation québécoise est le suivant : Que faut-il faire avec les résultats du référendum de 1995 et comment faut-il envisager celui qui s'en vient? Le génie de la « volonté constituante » a montré le bout de son nez en 1995 et c'est de ce traumatisme que le Canada et le Québec essaient de se remettre depuis lors. En visant à créer une situation où la production d'institutions nouvelles ne serait plus que faiblement encadrée par des institutions antérieures, les consultations sur l'avenir constitutionnel poussent la lutte politique vers cet instant de vertige où la force de trancher un conflit dépend du rapport des forces mises en jeu dans ce conflit. Mais comme ceux qui veulent faire usage de la « force » en politique doivent la démentir pour l'accroître, ils entraînent forcément le conflit dans une escalade du démenti, chacun faisant valoir que c'est au nom du respect du « droit » qu'il rassemble toutes ses forces dans l'effort de le modifier.

Nous voilà donc installés à demeure dans la bataille de 1995, plus exactement dans sa continuation par d'autres moyens. La manière dont on s'affaire à combler en toute hâte, à Ottawa, le « vide juridique » où se tiennent les consultations référendaires en est une première illustration, du moins aux yeux de ceux qui ont compris que ce genre de coup de force visait justement à enlever par avance toute effectivité à la prochaine consultation. Et la répétition par leurs vis-à-vis de la thèse selon laquelle le référendum est une institution démocratique qui appartient en bonne et due forme à l'ordre constitutionnel qu'ils tentent pourtant de renverser par ce moyen en est une seconde. Le détour par une volonté populaire « constituante » ne faisant nullement partie de la tradition politique canadienne, les uns veulent mobiliser contre elle la force du droit qu'ils maîtrisent alors que les autres soutiennent que c'est le droit où ils sont installés qui donnera à cette volonté la force de le suspendre. Bref, 40 ans de débats sur le « partage des pouvoirs » ayant échoué à instituer au sein du régime constitutionnel

canadien un pouvoir sur ce partage, on se dispute maintenant les apparences du droit public pour avoir la force d'imposer un nouveau droit public.

Cette belle rencontre dans le désir de sauver les apparences au profit de sa cause étant le premier résultat des négociations que le référendum à venir oblige à anticiper, on peut y voir la manifestation des valeurs communes qui surplombent d'ores et déjà le désaccord fondamental portant sur les institutions et envisager calmement la prochaine rencontre avec la contingence historique.

La bataille pour la légitimité que cet instant de vertige a mise au programme nous a valu aussi beaucoup d'introspections identitaires et de paroles magiques visant à repousser le génie dans la bouteille. Quitte à oublier un peu les différends politiques systématiques et récurrents, nous profitons du sursis que les résultats de 1995 ont accordé à l'ordre établi pour disputer des conceptions de la justice sociale qui devraient inspirer la solution et pour formuler à nouveaux frais les principes de la légitimité du pouvoir. Une seconde veine du débat public a donc pris la question de la légitimité par la racine plutôt que par son sommet et elle a mesuré à la lueur de l'avenir les références identitaires dont se réclament les entités politiques concurrentes : l'ouverture à l'autre et à la diversité, le haut degré de civisme des différents nationalismes, la riche pluralité identitaire de tout un chacun, le respect des droits acquis et l'orientation pluraliste des diverses traditions démocratiques font partie de cet échange codé. Le fait que les doctrines fassent encore ici résonner les mêmes valeurs jusque dans leurs plus parfaits désaccords est un second motif de réjouissance : c'est la preuve que ce différend ne divise la communauté politique de l'intérieur que pour la reconstruire sur de nouvelles bases. Car telle est la grande ruse du conflit politique : instituer des enjeux communs en concentrant les multiples oppositions dont est faite la vie sociale autour des formes les plus générales de la société.

Cette recherche d'une nouvelle donne identitaire a son origine dans le fait que la *société* canadienne-française n'existe plus et dans l'obligation concomitante où se trouvent maintenant le Canada aussi bien que le Québec de se redéfinir sur la base de sa disparition : sa démographie d'ancien régime et sa socialité de parenté, ses projets de reconquête de l'écoumène et sa capacité d'intégration par alliance matrimoniale, sa diaspora nord-américaine et son catholicisme ritualiste, son gigantesque réseau clérical d'encadrement social et l'intégration de sa haute élite politique à l'élite anglo-saxonne, sa conception subsidiaire de l'État et le mythe d'un pacte des nations où elle voyait sa naissance constitutionnelle, toutes ces choses ne sont plus aujourd'hui que les repères d'une mémoire qui porte les Canadiens français qui sont issus de cette société, nullement les traits d'une société qui serait encore vivante. La forte cohérence, institutionnelle et culturelle, de ces éléments entre eux et leur adaptation à la situation qui s'est formée à partir de 1840 se sont défaites et le siècle de la société canadienne-française s'est refermé. À son déclin, le Canada français s'est replié sur le territoire et les institutions de la province de Québec et c'est cette *politique* qui est à l'origine de ce que nous appelons maintenant la société québécoise. En tant qu'entité politique, à caractère

ethnico-culturel, le Canada français nord-américain a cessé de se reproduire et il est devenu, dans la société québécoise, un legs, un don, un dépôt, une mémoire ou une nostalgie, comme on voudra, autant de choses qui ont contribué à convertir le souvenir d'une longue lutte pour l'autonomie d'un peuple en un projet d'avenir pour une nouvelle société.

Comme ce projet d'avenir n'est pas né tout armé sur le cadavre de l'ancienne société et comme il a été préparé par les conflits sociaux qui avaient leur source dans les contradictions de la société canadienne-française, il a dans ces conflits sa genèse : conflit entre l'encadrement social du Canada français par une bureaucratie religieuse et la maîtrise politique des conditions d'existence des institutions religieuses; conflit, interne au clergé lui-même, entre une Église des œuvres devant supporter le poids des choses de la vie et une hiérarchie vouée à la défense de son monopole sur la transcendance; conflit entre le projet de convertir les institutions provinciales en base d'opération pour une nouvelle élite et celui d'en faire l'instrument d'une émancipation « populaire »; et ainsi de suite. Ces conflits ont contribué à modifier la dynamique politique canadienne, à détruire de l'intérieur le Canada français et à instaurer au Québec une nouvelle logique, institutionnelle et territoriale, d'intégration sociale.

Depuis 40 ans, c'est la question de l'indépendance du Québec qui a joué le premier rôle dans ce processus de formation de « la » société québécoise : le déclin du Canada français d'abord, le repli « autonomiste » sur le Québec ensuite, et le développement de la social-démocratie finalement ont modifié la portée des institutions provinciales et c'est le mouvement indépendantiste qui a polarisé autour de cette question centrale l'ensemble des forces politiques de la province, qui les a éloignées de leur référence canadienne et qui les a articulées en une société « distincte ».

Les contours, de cette société globale sont ceux du système institutionnel d'un quasi-État et cette société se divise maintenant selon des clivages politiques qui concernent à la fois le statut de cet État (particulier) et le rôle de l'État (en général). Structurée par ces enjeux et par une capacité d'action sur soi, cette société de tous les jours forme donc aussi une communauté politique, c'est-à-dire une communauté rassemblée par le débat sur les conditions de la liberté et sur l'orientation des institutions de la chose publique. La question de savoir si cette communauté politique peut être, à bon titre, conçue maintenant comme *nation* québécoise est certainement beaucoup plus importante dans l'ordre du discours de légitimité que dans celui de la sociologie. Le fond mystérieux du concept de nation (auquel le Moyen Âge, les États modernes, le nationalisme du XIX^e siècle et les mouvements nationalitaires du XX^e ont ajouté à tour de rôle des connotations historiques) est bien fait pour abriter un conflit de légitimité, mais je ne suis pas sûr qu'il soit particulièrement propice à l'effort de penser la société québécoise.

D'aucuns, et j'en suis, se tirent d'affaire en constatant que la nation, *au sens moderne*, désigne une communauté politique qui a aménagé *en son sein* l'ultime pouvoir de faire la loi commune, c'est-à-dire qui s'est approprié *l'imperium*; sur cette base, ils soutiennent que le Québec est peut-être une nation *en puissance*, comme aurait pu le dire Aristote, mais certainement pas une nation en acte. D'autres, et j'en suis aussi, constatent que les nations *modernes* ont été consolidées autour du projet de généraliser les libertés *individuelles* bourgeoises et que cette réduction individualiste de la communauté politique révèle aujourd'hui ses limitations originelles; ils soutiennent en conséquence que les *nations* de demain (si l'on veut à tout prix continuer à utiliser ce mot) devront plutôt se fonder sur la reconnaissance des responsabilités politiques particulières que voudront assumer les collectivités historiques qui se trouveront unies à d'autres en de plus larges communautés politiques.

Pour ces raisons, je ne vois pas la question de la *nation québécoise* comme étant de prime abord une question identitaire, et cela même s'il est assez évident que la société québécoise doit procéder maintenant à un aménagement inédit de cette dimension de la vie commune; je crois plutôt que c'est d'abord dans la manière dont des enjeux économiques radicalement nouveaux se traduiront dans le débat politique que se décidera si cette *nation en puissance* passera, ou ne passera pas, à l'acte.

INDÉPENDANCE ET CLASSES SOCIALES

À partir de 1960, on s'est interrogé à répétition sur la nature du « projet de société » associé au mouvement indépendantiste en *cherchant* à identifier les groupes sociaux qui le portaient et l'orientation des intérêts collectifs auxquels il répondait. On a d'abord imputé l'idéologie de ce mouvement à une nouvelle *intelligentsia* que la modernisation du Québec confrontait au caractère anglo-saxon de l'économie postindustrielle, nouvelle *intelligentsia* de la science et de la technique qui avait sa base principale chez les étudiants universitaires. Le développement de l'État permit ensuite de mettre en évidence le rôle que jouait une nouvelle petite bourgeoisie technocratique liée aux appareils d'État et de l'élargir bientôt aux dimensions d'une *nouvelle classe* instruite qui, de l'intérieur de l'État ou grâce à lui, s'apprêtait à profiter de « son » indépendance. Lorsque des directeurs de société publique et des propriétaires de PME se prononcèrent en faveur de l'indépendance, on soutint alors que la chose était tombée sous l'égide d'une nouvelle bourgeoisie francophone des affaires, garde montante du Québec de demain.

Après qu'on eut ainsi cherché pendant 40 ans à identifier les groupes sociaux concrets qui appuyaient l'indépendance, cette approche fut soudainement jugée *politiquement incorrecte* quand Jacques Parizeau proposa plutôt, dans l'autre sens, une analyse très sommaire (!) des groupes qui n'appuyaient pas cette option. En renversant le sens du regard, a-t-on dit, il a identifié des coupables avant d'expliquer des choix et il a contrevenu au principe de l'égalité des votes dans une démocratie électorale. Instruite par ses mésaventures, l'analyse politique s'en est prudemment tenue, depuis

lors, à tâter les variables de l'« opinion », soit pour déplorer le pathétique fractionnement de la société en « Oui » et en « Non », soit pour s'enfoncer à coup de *focus group* dans les profondeurs de l'âme individuelle et explorer les ressorts secrets des choix idéologiques des citoyens.

Cet abandon d'une approche dont chacune des applications successives livrait très certainement son grain de vérité doit être porté au passif de la lucidité. On en est donc réduit à manier la calculette pour arriver à des résultats que chacun soupçonne mais dont personne ne tire les conséquences : en combinant des « intentions » que le vote de 1995 a confirmées et que les intentions courantes ont accentuées, on arrive à la conclusion que les francophones actifs de moins de 55 ans dont le revenu familial est inférieur à 80 000 \$ représentent en gros la moitié des électeurs, qu'ils ont voté oui à près de 75 % en 1995 et qu'ils le referont à la première occasion. À cet appui massif accordé à l'indépendance par la classe moyenne francophone correspond un rejet tout aussi net par l'autre moitié de la société, un rejet dont on embrouille les diverses raisons sociales et historiques quand on le traduit trop vite en problèmes identitaires et en intérêts « communautaires ».

En fait, l'appui au mouvement indépendantiste s'est élargi de la « langue d'œuvre » à la main-d'œuvre et il a pris ce faisant un tour résolument populaire et « actuel »; l'histoire y joue moins comme motivation que comme caution et les appels de Groulx ne résonnent pas très fort à des oreilles qui ignorent jusqu'à son nom. Ceux qui doivent compter sur leur travail pour vivre attendent de l'État qu'il fasse contrepoids au capital, en particulier maintenant que de puissantes organisations mondiales se vouent à faire respecter les « lois » de l'économie. Ils se trouveront donc mieux servis par des règles du jeu favorables à l'activité productive que par de bienveillantes bureaucraties palliatives, ils voudront que l'État favorise les investissements physiques avant de voler au secours des rentes, qu'il partage le travail avant de le discipliner, qu'il soutienne la consommation contre les rendements spéculatifs, qu'il libère du marché une part de la vie humaine plutôt que de s'y soumettre lui-même, et ils voudront finalement peser d'un plus grand poids sur des gouvernants plus dépendants d'eux. Parce que les membres de la classe moyenne n'ont pas tant de cordes à leur arc, pas tant de langues à la bouche, pas tant de choix dans leur carrière, pas tant de marchés à envahir ni tant d'ailleurs en réserve, ils sont pris dans la barque où ils rament, en espérant que cela ne soit pas pour des prunes, et ils exigent que la « justice sociale » ne soit pas trop laide.

L'ordre canadien, et c'est là son grand mérite, est peu sujet aux émois synchronisés de quelque combinaison de catégories sociales que ce soit : l'Ouest s'émeut quand l'Est rentre dans le rang et les travailleurs de l'automobile courbent l'échiné quand les fermiers montent aux barricades. La propriété corporative y est tranquille, le système des partis fait généreusement du recrutement pour l'oligarchie et les appareils centraux ont tout loisir de diviser les problèmes en distribuant judicieusement les milliards : État solide, dispersion des oppositions de classe, société

stable. Par opposition, le projet d'un État qui risquerait d'être à portée de la main de la population active a engagé le Québec sur une voie beaucoup plus tumultueuse. Ce projet d'État a son origine dans des conflits « nationaux » qu'il était voué à dépasser, mais sa réalisation met en jeu maintenant des oppositions de classe dont l'issue pèsera puissamment sur la forme de l'arrangement institutionnel dont devront convenir les peuples historiques qui composent la société québécoise.

Il me semble en effet que cette volonté d'État déplace maintenant la longue quête d'autonomie où elle a des racines vers un enjeu bien actuel : celui qui oppose la maîtrise *par* l'État d'un espace économique interne et le contrôle *de* l'État par des puissances économiques mondialisées. Cette opposition n'est certes pas nouvelle; mais comme la création d'un nouvel État devrait recevoir l'appui massif des classes moyennes pour obtenir la majorité, cette obligation du détour par une large mobilisation a pour effet de traduire à l'intérieur même de la société québécoise l'opposition entre les organisations du capital et les responsabilités de l'État. Cette situation, en retour, met les citoyens face à une mondialisation dans laquelle, autrement, ils ne seraient pas directement impliqués, *en tant* que citoyens s'entend. Le projet d'indépendance devient ainsi l'équivalent d'une adhésion renouvelée à la définition *politique* des normes de la justice commune plutôt que d'être une liquidation du Canada commandée par le fatal retour du refoulé historique. Je suis donc assez d'accord pour souligner avec Marc Chevrier l'orientation *républicaine* de ce projet, aussi bien quant au mythe d'origine qu'il peut se trouver dans le passé, quant à son esprit général que quant aux formes institutionnelles qui lui sont ouvertes dès à présent. Je me demande par contre si un tel esprit républicain peut à lui seul prendre à sa charge la société québécoise telle qu'elle est devenue et la transformer ensuite dans un sens qui rendrait raison de son histoire. Refonder ce qui existe déjà est certainement le plus grand des arts, un art qui ne fait d'autre violence au matériau que d'avoir reconnu l'œuvre qu'il porte en lui.

LE MODÈLE CANADIEN?

Le fait que le monde se soit mis à l'heure canadienne en matière de diversité culturelle incite plusieurs auteurs à partir de ce « modèle » pour réfléchir à ce que pourrait être l'esprit d'un nouvel arrangement québécois de la référence identitaire. Le Canada, en effet, n'a pas été couronné le « meilleur pays » du monde pour rien. L'*overclass* américaine a officiellement adopté le multiculturalisme, les intellectuels français n'en ont que pour le métissage, l'Angleterre tente d'étendre sa tolérance proverbiale aux millions de coloniaux qui sont remontés de la périphérie de l'Empire jusqu'aux quartiers pauvres de l'île et l'Europe prêche à ses membres le pluralisme identitaire. Au tribunal de l'histoire, c'est « l'idée » canadienne qui fait la leçon et tout un pan de la philosophie politique *world-class* met des mots sur cette idée : le multiculturalisme canadien aurait le premier tracé les voies d'une « politique de la reconnaissance » quand il a basé la légitimité de l'État sur la protection des innombrables cultures de la société civile.

C'est là un discours qui fait recette à l'exportation mais qui n'est pas tenu de révéler sur les marchés étrangers ses techniques de production domestique : une démocratie parcellisée, tempérée par une oligarchie issue d'un empire qui a toujours eu l'élégance d'ouvrir à toutes les élites minoritaires d'agréables perspectives d'avancement, voilà autant de conditions empiriques de la formule canadienne qui peuvent difficilement être importées en même temps que la formule elle-même.

Au-delà de ce petit décalage entre la théorie et la pratique, cependant, le problème qui cherche ici sa solution ne laisse pas d'être bien réel. À deux reprises, en 1919 et en 1945, le XX^e siècle est revenu sur la question politique centrale du monde moderne pour dépasser les limites de la nation, et à deux reprises il a échoué parce qu'il procédait dans l'abstraction d'un ordre *planétaire* issu d'une Guerre mondiale. Pire : d'une « Société » des nations à une « Organisation » des nations unies, on s'est éloigné du terrain plutôt que de s'en rapprocher. Et c'est rééditer la même bévue que de faire maintenant comme si le multiculturalisme canadien offrait en ce domaine un modèle d'avenir alors qu'il s'agit au mieux d'une variante douce de la politique moderne de « réduction » des peuples aux attributs culturels des individus. Le problème reste donc entier : comment mettre en commun la chose politique (et comment hiérarchiser les responsabilités à l'endroit du monde) sans s'obliger à dissoudre les particularités humaines des peuples qui y conviennent dans des nations « inclusives » vouées à décomposer (pour s'en nourrir) les synthèses collectives issues de l'histoire en leurs éléments individuels. C'est là un problème qui se pose maintenant à tous les niveaux de l'organisation politique des êtres humains et toute la question est de savoir à quel niveau il est possible de commencer à construire.

Peut-être devrions-nous nous tourner ici vers un autre modèle canadien (même si c'est un modèle que la Cour suprême a radié du droit constitutionnel et de l'histoire) et entrevoir plutôt des communautés politiques qui seraient « fondées » sur des « pactes » particuliers entre des peuples. Peut-être est-ce auprès des sujets historiques collectifs qui se sont fabriqués les uns les autres dans une proximité d'échanges, d'emprunts et de conflits qu'il faut chercher de nouvelles manières, aussi bien de mettre le pouvoir en commun que de lui soustraire des responsabilités particulières pour les réserver à qui voudra les assumer. Une chose est certaine cependant : même les grandes nations homogènes issues de la modernité sont aujourd'hui coincées entre le droit individuel d'avoir tous les droits dont on peut se payer l'usage et la puissance sans droit de « personnes morales » sans responsabilité morale. Les petits peuples qui n'aménageront pas, en commençant dans la proximité, leurs rapports réciproques en des formes politiques hiérarchisées et ouvertes seront les premiers à perdre l'espace du bien commun dans un *no man's land* unifié par les avatars de la propriété.

CONCLUSION

Je suis favorable à l'indépendance du Québec parce que je suis favorable à ce qui reste de la souveraineté politique dans un système mondial qui se déploie contre elle,

c'est-à-dire contre l'emprise des luttes sociales sur le partage de la richesse collective. Je crois aussi que l'existence des peuples qui s'entêtent dans l'histoire passe parfois par la transformation radicale des entités politiques qu'ils ont contribué à façonner tout en devenant ce qu'ils sont. Le sens de la « question » nationale, bref, appartient autant aux conjonctures qui la renouvellent qu'à l'histoire qui s'y est accumulée et il faut partir maintenant de la manière dont elle est ressaisie par la mondialisation pour traduire au présent les *raisons d'agir* qui se sont successivement exprimées en elle. Ne pas nier l'histoire, mais ne pas s'y enfermer.

Nous avons déjà derrière nous 30 ans de mondialisation accélérée, 30 ans passés à libérer le capital pour en attirer davantage, à lui donner des droits pour en obtenir des rentes, à « ouvrir » les économies nationales pour que le marché mette de l'ordre dans les conflits sociaux ou, pires, à promouvoir des bourgeoisies libératrices qui se sont tirées avec la caisse. Durant toute cette période, étrangement, l'idée d'indépendance n'a pas reculé, et cela alors même que les *intelligentsias*, les technocraties et les rentiers qui se mondialisaient accroissaient leur part de la richesse collective. Si les « travailleurs » francophones, comme je le suppose ici jusqu'à preuve du contraire, ne sont pas à la veille de revenir sur la détermination politique où l'histoire les a attirés, *ils* risquent de se retrouver demain face à tous ces problèmes, ce qui n'est pas rien, et face à une tâche éthico-politique encore plus décisive pour l'avenir des Québécois : *ils* devront reconnaître un peu d'eux-mêmes dans les peuples autochtones dont le pays a été, le premier, « renversé », reconnaître un peu d'eux-mêmes dans les Canadiens français qui vieillissent en s'appuyant sur ce qu'ils ont pu sauver du leur, reconnaître un peu d'eux-mêmes dans les anglophones qui se retrouvent maintenant, à l'inverse du ROC (*Rest of Canada*), minoritaires au Québec. En tant que membres d'une minorité sociale aspirant à faire reconnaître le sens de ses intérêts particuliers par la conscience commune, *ils* devront partager entre ces petits peuples le peu de souveraineté *qu'ils* auront acquis, faute de quoi *ils* n'en garderont rien, et *ils* devront le faire en espérant, sans l'exiger, que la reconnaissance aille dans tous les sens. Et surtout, *ils* devront « laisser être » le fond mystérieux de tous ces « autres ». *Ils* devront finalement (allons jusqu'au bout du programme qu'on leur trace ici avec tant de générosité!) donner aux Canadiens le temps qu'il leur faudra pour se remettre de leur déception et pour réécrire le récit de leur avenir. Mais comme *ils* auront libéré les sociaux-démocrates canadiens (si incisifs par ailleurs) de la *maudite question du Québec* (traduction libre) en donnant une forme politique autonome à une société québécoise qui existe déjà, *ils* pourront peut-être trouver au Canada des alliés pour réinventer le nord de l'Amérique du Nord.

« ILS »? D'autres avec eux... forcément!